

Nuisances hygiène causées par copropriétaire

Par Cha47, le 29/09/2021 à 11:10

Bonjour,

J'habite un bâtiment rendu insalubre par ma faute d'un de ces copropriétaires. Outre le fait qu'il harcèle toutes les femmes, cette personne très sale engendre des nuisances olfactives nauséabondes (ordures..) qui s'échappent de son appartement. Nous ne comptons pas les traitement contre les blattes que nous devons faire tous les ans, cette personne refusant tout traitement dans son appartement.

Que pouvons nous faire contre cet état de fait ?

Merci par avance pour votre réponse.

Par Tisuisse, le 30/09/2021 à 08:47

Bonjour,

La copropriété devrait, dans un premier temps, alerter par LR/AR les services sociaux de la commune et, toujours par LR/AR, les service d'higiène de la préfecture. ceux-ci feront une enquête et pourront décider des mesures à prendre.